

RENCONTRE DU 10 DÉCEMBRE 2024

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité de parents du 10 décembre 2024, à 19 h, tenue en mode virtuel, via la plateforme Teams, à laquelle étaient présents :

PRÉSENCES

Établissement	Représentant(e)s	Substituts
Comité EHDA	Marie-Eve Garceau	-
Académie les Estacades	Hanaa Ghaffar	-
École alternative Freinet de Trois-Rivières	Daniel Dupont	-
École Belle-Vallée	Ménaïk Bleau	-
École Chavigny	Mélissa Larose	-
École Curé-Chamberland	Elisabeth Manny	-
École de la Source	-	Mélanie Langlois
École de l'Envolée	Shana Myriam Ravary	-
École de musique Jacques-Héту	Nicolas Ribes-Turgeon	-
École de Pointe-du-Lac	Véronique St-Yves	-
École de Yamachiche-Saint-Léon	Elisabeth Vanasse	-
École intégrée des Forges	Sophie Marcotte	-
École Jacques-Buteux	Synda Ben Affana	-
École Laviolette	Catherine Blais	-
École le Tremplin	Mélissa Jalbert	-
École les Terrasses	Valérie Gauthier	-
École Madeleine-De Verchères	Annie Roussel	-
École Marie-Leneuf	Maria Lira	-
École Mond'Ami	-	Véronique Larouche
École Notre-Dame-du-Rosaire	Janie Gauthier-Dumas	-
École primaire de l'Académie-Sportive	-	Guillaume Jalbert
École primaire de Louiseville	Marie Bouvette Jutras	-
EPEI – Secteur centre	Cindy Champagne	-
École Saint-François-d'Assise	Sandra Huot Collins	-
École Saint-Pie-X	Fanny Zuniga	-

Établissement	Représentant(e)s	Substituts
École secondaire des Pionniers	Philippe Picard	-
École secondaire l'Escale	Stéphane Elliott	-

ABSENCES

Établissement
École Ami-Joie-et-des-Grès
École aux Deux-Étangs
École Cardinal-Roy
École de la Solidarité
École des Bâisseurs
École des Champs-et-Marées
École Dollard
École du Bois-Joli
École du Versant-de-la-Batiscan
École Louis-de-France
École Marguerite-Bourgeois
EPEI – Secteur-Est
École Sainte-Thérèse
École Saint-Paul
École Saint-Philippe

1. MOT DE BIENVENUE

Madame Cindy Champagne, présidente, souhaite la bienvenue à tous les représentants et les remercie de leur présence.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum est constaté.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Campagne d'inscription dans nos écoles 2025-2026
Mme Élyse Giacomo, secrétaire générale
5. Mandat équipe RH
Mme Sandra Coulombe, directrice du Service des ressources humaines

6. Politique pour prévenir et contrer toute forme de violence et harcèlement au travail
Mme Sandra Coulombe, directrice du Service des ressources humaines
7. PEVR 2023-2027 : reddition de comptes de l'An 1
M. Jean-François Bédard, directeur général adjoint
8. Règles de fonctionnement 2025-2026 des services de garde
M. Martin Bisson, directeur en soutien et accompagnement au transport scolaire, au secrétariat et aux services de garde
9. Services dispensés dans les écoles 2025-2026 – retour de consultation
10. Présentation du Regroupement des comités de parents autonomes du Québec
M. François Paquet, conseiller à l'engagement, RCPAQ
11. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2024
12. Suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2024
13. Mot de la présidente et correspondance
14. Parole aux représentants des écoles
15. Rapports :
 - 15.1. de la trésorière
 - 15.2. d'un administrateur du CA du Centre de services scolaire
 - 15.3. d'un administrateur du CA du RCPAQ
 - 15.4. de la représentante du comité EHDAA
 - 15.5. de la responsable du contenu Web
 - 15.6. d'un représentant d'un des comités (transport, culturel)
 - 15.7. du comité calendrier
16. Affaires nouvelles :
 - 16.1. Parents accompagnateurs pour les parents qui s'apprêtent à recevoir un plan d'intervention pour les enfants
17. Levée de l'assemblée

CP-10122024-01

IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL DUPONT ET APPUYÉ PAR MÉLISSA LAROSE

Que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté avec le retrait du point 7, qui sera présenté lors de la prochaine séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. CAMPAGNE D'INSCRIPTION DANS NOS ÉCOLES 2025-2026

Mme Élyse Giacomo, secrétaire générale.

Mme Giacomo présente le plan de communication sur la nouvelle politique d'inscription. Le document a été envoyé aux membres du comité. Elle mentionne qu'il y a 3 axes pour communiquer la nouvelle politique : Service de garde, Mozaïk, Infolettre publique et médias sociaux.

Un parent demande s'il y a un risque qu'un élève inscrit en 1^{re} secondaire dans une école qui n'est pas son école de bassin ne puisse être réinscrit.

Mme Giacomo répond que généralement l'enfant pourra passer tout son secondaire à cette école, mais ce serait possible, quoique rarissime, qu'il ne puisse se réinscrire, s'il y avait un nombre très important d'inscriptions d'élèves du bassin de l'école.

Un parent mentionne que le message détaillant le processus d'inscription sur Mozaïk a été reçu au moment de l'inscription. Il suggère que la procédure soit envoyée une semaine avant. Mme Giacomo transmettra le commentaire.

5. MANDAT ÉQUIPE RH

Mme Sandra Coulombe, directrice du Service des ressources humaines.

Mme Coulombe présente le Service des ressources humaines. L'équipe est composée de 4 grands secteurs : la rémunération, le volet relation de travail, la gestion de talents et la présence/mieux-être au travail. Un document présentant la structure du service a été envoyé aux membres du comité.

6. POLITIQUE POUR PRÉVENIR ET CONTRER TOUTE FORME DE VIOLENCE ET HARCÈLEMENT AU TRAVAIL

Mme Sandra Coulombe, directrice du Service des ressources humaines.

Une nouvelle politique a été adoptée pour prévenir et contrer toute forme de violence et harcèlement au travail. La politique a été envoyée aux membres du comité de parents.

Cette politique vise l'ensemble des personnes au Centre de services scolaire, dans le cadre du travail ou de toute activité reliée à l'emploi, notamment les réseaux sociaux. En plus des employés, elle s'applique aussi aux tiers, dont les parents, avec les adaptations nécessaires. La notion de civilité a été intégrée dans la politique afin de sensibiliser les milieux à avoir des relations interpersonnelles empreintes de politesse, de courtoisie, de collaboration, d'ouverture et de professionnalisme.

7. RÈGLES DE FONCTIONNEMENT 2025-2026 DES SERVICES DE GARDE

M. Martin Bisson, directeur en soutien et accompagnement au transport scolaire, au secrétariat et aux services de garde.

M. Bisson vient présenter les changements faits aux Règles de fonctionnement 2025-2026. Le document a été envoyé aux membres du comité de parents.

Il mentionne que pour s'assurer de bien respecter les ratios d'éducatrices et d'éducateurs, des journées de fréquentation doivent être établies à l'avance. Les parents qui ont besoin de périodes occasionnelles doivent en faire la demande au moins 5 jours à l'avance. Des vérifications sont faites pour s'assurer qu'il y a assez d'éducatrices ou d'éducateurs.

Un délai de 3 jours ouvrables est demandé pour être exempté des frais de garde, mais des frais de transport et d'activité pourraient être appliqués en cas d'annulation.

La procédure en cas de non-paiement a été mise à jour.

Mme Garceau demande si les enfants à besoins particuliers, par exemple, ont droit au service de transport sur les plages ponctuelles. M. Bisson répond qu'ils ont droit au transport pour les plages fixes.

8. SERVICES DISPENSÉS DANS LES ÉCOLES 2025-206 – RETOUR DE CONSULTATION

Mme Champagne n'a pas eu de retour par courriel.

9. PRÉSENTATION DU REGROUPEMENT DES COMITÉS DE PARENTS AUTONOMES DU QUÉBEC

M. François Paquet, conseiller à l'engagement, RCPAQ.

Monsieur Paquet s'implique depuis 1997 dans le système scolaire. Il a été président de la FCPQ puis formateur. Il est conseiller à l'engagement parental au RCPAQ. Il fait du service-conseil et il est possible de le rejoindre via le site Web du RCPAQ pour des questions.

La présentation de monsieur Paquet sera envoyée aux membres du CP. Elle aborde plusieurs éléments en lien avec le fonctionnement des CÉ et des CP.

Tout au long de sa présentation, il rappelle qu'il y a une seule raison à retenir pour s'impliquer : les enfants. Il mentionne que son objectif a toujours été de viser une amélioration par école, par année.

M. Paquet présente quelques notions au sujet des budgets des écoles. On retrouve plusieurs mesures :

- Mesures protégées : mesures destinées aux établissements. Elles doivent être utilisées aux fins spécifiées et sont non transférables.
- Mesures dédiées : mesures destinées aux établissements. Elles sont généralement transférables dans leur regroupement.
- Mesures sans contrainte : elles ne sont ni protégées, ni dédiées.

Lors de la reddition de compte, il est nécessaire que le CÉ de chaque établissement adopte une résolution confirmant que les mesures ont été transférées à l'établissement et que le déploiement est prévu au budget.

À partir de 2022-2023, les établissements ne doivent plus transmettre cette résolution au ministère. À partir de 2023-2024, les montants non dépensés seront ramenés dans un fonds qui reste dans un budget du CSS.

M. Paquet aborde une particularité du Centre de services scolaires du Chemin-du-Roy : il couvre un grand territoire et 43 écoles.

Il rappelle le rôle des représentants au comité de parents :

- o Amener la position des parents de leur milieu (il peut y avoir une différence entre la position du CÉ et des parents)

- Le mandat des parents membres du comité de parents vient des parents.

Les parents du comité de parents doivent prendre position pour l'ensemble des parents du CSS. Les parents doivent diffuser l'information dans leur milieu. Le comité de parents permet d'échanger sur les problèmes avec les autres parents afin de trouver des solutions.

Un parent mentionne que près de l'école de ses enfants, la circulation est très rapide et dangereuse pour les piétons. M. Paquet répond qu'il faut s'adresser à la Ville. Il invite les parents à le consulter pour toutes questions; il les aidera à les orienter dans leurs démarches.

Un autre parent se demande aussi comment faire changer les choses autour de son école, où les limites de vitesse sont peu respectées.

Monsieur Paquet les invite à le contacter à fpaquet@rcpaq.org pour les aider à les orienter.

10. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2024

CP-10122024-02

IL EST PROPOSÉ PAR SHANA MYRIAM RAVARY ET APPUYÉ PAR VÉRONIQUE ST-YVES.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2024

Il n'y a pas de suivi au procès-verbal du 6 juin 2024.

12. MOT DE LA PRÉSIDENTE ET CORRESPONDANCE

Il n'y a pas eu de correspondance.

13. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS DES ÉCOLES

Un parent demande un suivi du comité EHDA : est-ce que les parents peuvent y assister ou non? Mme Larose précise que bien qu'une personne au comité ait mentionné que ce n'est pas possible, cela dépend de la Régie interne du comité. Le comité va en discuter prochainement.

M. Dupont invite les parents à consulter le site Web de l'OBNL *La cantine pour tous*, une cantine qui est disponible à l'école alternative Freinet : <https://lacantinepourtous.org/> .

Il invite les parents à en parler à leur école. Il cite un article en référence : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2118906/insecurite-alimentaire-cantine-tous-trois-rivieres>

14. RAPPORTS

14.1 de la trésorière

- Le solde du compte est à 4 004,72 \$.
- Vu la séance annulée et celle en Teams, il restera plus d'argent que prévu à la fin de l'année.

14.2 d'un administrateur du CA du Centre de services scolaire

- La Politique pour prévenir et contrer tout forme de violence et harcèlement au travail a été présentée au CA.
- Les états financiers 2023-2024 ont été présentés.

14.3 d'un administrateur du CA du RCPAQ

- Prochaine rencontre à venir bientôt.
- La présentation de M. Paquet sera envoyée aux membres du comité de parents.

14.4 de la responsable du comité EHDAA

- La première rencontre a eu lieu.
- L'organisation des services a été présentée, dont les écoles à plusieurs paliers de services, une nouveauté.

14.5 de la responsable du contenu Web

La personne responsable n'est pas présente.

14.6 d'un représentant d'un des comités (transport, culturel)

- Comité de transport :
 - Il y a eu une première rencontre.
 - Il y aurait un projet pilote pour les cartes d'embarquement à scanner.
 - Il y a eu un retour sur l'ajustement des taux pour les parents qui ont des enfants qui vont à une école du CSS, mais qui ne résident pas là.
- Comité culturel : à venir.

14.7 du comité calendrier

Le comité sera mobilisé quand le prochain calendrier sera présenté.

IL EST PROPOSÉ PAR MÉLISSA LAROSE ET APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE GARCEAU

Que les rapports soient adoptés en blocs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. AFFAIRES NOUVELLES

15.1. Parents accompagnateurs pour les parents qui s'apprêtent à recevoir un plan d'intervention pour les enfants

Le parent accompagnateur doit aider le parent qui se prépare à une rencontre sur le plan d'intervention de son enfant. Il est important que les parents intéressés soient dans une posture d'accompagnement et que leur profil d'expérience ou de compétences professionnelles puisse aider les parents.

Les parents suivants se portent volontaires pour agir comme parents accompagnateurs : Synda Ben Affana, Fanny Zuniga, Véronique Larouche, Philippe Picard, Hanaa Ghaffar, Cindy Champagne, Mélissa Larose et Marie-Ève Garceau.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE


CP-101224-04

IL EST PROPOSÉ PAR MÉLISSA LAROSE ET APPUYÉ PAR MARIA LIRA

Que la séance soit levée à 20 h 49.

La prochaine séance se tiendra le 11 février 2025 à 19 h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ


Présidente

Nicolas Ribes Turgeon
2025.02.28 21:11:19 -05'00'

Secrétaire